



Radio-Canada
http://www.radio-canada.ca/

mauricie

Mise à jour le jeudi 7 décembre 2006 à 10 h 59

Trois-Rivières

Gare aux stationnements réservés



À Trois-Rivières, les automobilistes qui utilisent sans raison les stationnements réservés aux personnes handicapées feront l'objet d'une surveillance accrue au cours des prochaines semaines. Tout au long du mois de décembre, les policiers seront plus vigilants à ce sujet.

Judith Bastien et Denis Baribeau sont tous les deux en fauteuil roulant. Tous les deux conduisent et ont besoin des espaces de stationnement pour personnes handicapées. Ils font régulièrement face à des automobilistes qui ont pris ces places sans raison.

« Je vais faire des courses une ou deux fois par semaine. Il y a au moins 50 % des fois où je vois quelqu'un qui n'en a pas besoin utiliser un stationnement réservé », soutient Mme Bastien.

Cela cause des inconvénients importants aux personnes qui ont besoin de ces places. « Il m'arrive d'aller quelque part et d'être obligée de m'en aller parce que je ne trouve pas d'endroit sécuritaire pour me stationner », explique Judith Bastien.

Régulièrement, M. Baribeau et Mme Bastien interpellent des gens qui sont garés dans les espaces réservés aux personnes handicapées. « Souvent, les gens prennent la fuite ou nous disent carrément de nous mêler de nos affaires », raconte Denis Baribeau.

Depuis un an, les policiers de Trois-Rivières ont remis une dizaine de billets d'infraction par mois. L'amende s'élève à 140 \$.

© Société Radio-Canada. Tous droits réservés.